



École Saint-Antoine
16, rue Church
Sherbrooke (Québec) J1M 1S9
Tél. : (819) 822-5692
Télec : (819) 562-3908

Assemblée générale annuelle des parents

École Saint-Antoine
Mardi 10 septembre
Au gymnase de l'école à 18 h

OBJET : Convocation : Assemblée générale annuelle des parents Conseil d'établissement

Madame,
Monsieur,

J'aimerais tout d'abord souhaiter la bienvenue aux parents des élèves de maternelle, qui se joignent maintenant à la communauté de l'école Saint-Antoine, et souhaiter une bonne rentrée à tous.

Comme vous le savez, la participation des parents à la vie de l'école s'avère un facteur important, voire essentiel, dans le soutien à la réussite scolaire de nos enfants. Si notre école peut offrir autant d'activités à nos enfants, cela repose bien entendu sur l'investissement des enseignants, mais aussi en grande partie sur la participation des parents.

De façon générale, le conseil d'établissement détient des pouvoirs importants dans le domaine des orientations et des politiques de l'école. Je profite de cette occasion pour vous inviter personnellement à participer d'une façon ou d'une autre et selon vos propres disponibilités, à la vie de notre école.

Conformément à la Loi sur l'instruction publique (article 47), je vous convoque à notre assemblée générale.

**Assemblée générale annuelle des parents
Gymnase de l'école Saint-Antoine
Mardi 10 septembre**

Au plaisir de vous voir!

Myrienne Chailler
Présidente, conseil d'établissement de l'école Saint Antoine

N.B. Pour vous aider à comprendre les rôles et responsabilités du Conseil d'établissement, consultez les sites suivants préparés par la Fédération des comités de parents du Québec :

Les centres de services :

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/>

Le conseil d'établissement <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/>

Commenté [JFH1]: Il faudrait changer le logo pour intégrer le nouveau.

École Saint-Antoine
Assemblée générale des parents
Mardi 10 septembre 2024

ORDRE DU JOUR

- 1- Mot de bienvenue par le président;
- 2- Nomination d'un(e) secrétaire de rencontre;
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 4- Suivi au procès-verbal ;
- 5- Adoption du procès-verbal de l'assemblée du **13 septembre 2023**;
- 6- Dépôt du bilan annuel du Conseil d'établissement;
- 7- Présentation du bilan annuel de la Fondation;
- 8- Comité de parents bénévoles
- 9- Nomination d'un(e) président(e) d'élections et de deux scrutateurs pour le Conseil d'établissement;
- 10- Élection(s) de **parent(s)** au Conseil d'établissement et d'un substitut
- 11- Élection du parent représentant au comité de parents CSSRS et son substitut
- 12- Varia
- 13- Levée de l'assemblée.

Commenté [JFH2]: Marie-Ève Rouleau confirme qu'elle laisse son poste de substitut. Myrienne Chailier commence sa deuxième année; et moi aussi. Amélie Boissonneau et Olivier Martineau vont se présenter puisqu'ils ont complété un premier mandat. Il me reste Charlene Marion qui n'a pas encore confirmé ses intentions. Pour l'instant, il faudrait donc écrire 3 parents et un substitut.